

Toulouse, le 25 février 2016

Objet : demande de suspendre le processus d'entretien professionnel 2016 pour l'ensemble des catégories

Monsieur le Directeur Régional,

Par ce courrier, nous dénonçons une nouvelle fois **l'absence de présentation de la campagne d'entretien professionnel pour l'année 2016 aux représentants des personnels.**

Depuis quelques jours, la campagne d'entretiens professionnels 2016 à la DGFIP est lancée.

Le Conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat s'est tenu le 9 février 2016. Il a adopté un décret à paraître, relatif à la catégorie B de la Fonction publique de l'Etat qui institue, à compter du 1^{er} janvier 2016, un cadencement unique d'avancement d'échelon, dans le cadre du processus d'harmonisation des modalités d'avancement d'échelon entre les trois versants de la Fonction publique prévu par l'article 148 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016.

L'article 1^{er} de ce décret instaure cette cadence unique pour les agents B de la Fonction publique de l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2016, en supprimant le mot « moyenne » des articles 14 des statuts particuliers de contrôleurs et de géomètres des finances publiques.

De fait, **les personnels de catégorie B ne pourront pas bénéficier de réduction - majoration en 2016.**

Le décret précise, dans son article 4, que « les fonctionnaires relevant des corps régis par les décrets mentionnés aux art 1 (qui concerne la DGFIP) à 3 conservent les réductions des majorations d'ancienneté accordés au titre des années antérieures à l'année 2016 pour un avancement d'échelon, et non utilisés.» Cela concerne l'évaluation 2015 (gestion 2014).

Au CTR du 16 février, **la DGFIP a confirmé ne pas avoir eu de réponse de la DGAFP** qu'elle a interpellée à propos de cette disposition.

Tant que ce point ne sera pas tranché clairement par la Direction Générale, nous vous demandons de suspendre le processus d'entretien professionnel 2016 pour l'ensemble des catégories.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Régional, nos salutations militantes.

Pour la CGT Finances Publiques 31,

Boris Beaudoin



Secrétaire CGT Finances Publiques 31

Séverine Bolognesi Fourcade



Secrétaire adjointe CGT Finances Publiques 31

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques

Place Occitane

31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>

cgt.drfip31@dgifp.finances.gouv.fr